

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

UN LIBRARY

Distr.
GÉNÉRALE

A/34/451
S/13527

5 septembre 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-quatrième session
Point 46 de l'ordre du jour provisoireⁿ
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE

UN COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-quatrième année

Lettre datée du 5 septembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, à titre d'information, le texte d'un discours que le Ministre adjoint des affaires étrangères Dinh Nho Liem, chef de la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, a prononcé à la sixième séance de la deuxième série de négociations entre le Viet Nam et la Chine, le 29 août 1979, et de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et l'annexe jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de l'ordre du jour provisoire, et comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur,

Représentant permanent
par intérim,

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

ANNEXE

Discours prononcé par Dinh Nho Liem, ministre adjoint des affaires étrangères et chef de la délégation du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam à la sixième séance de la deuxième série de négociations entre le Viet Nam et la Chine, le 29 août 1979

Les négociations entre le Viet Nam et la Chine se poursuivent depuis de nombreuses séances sans qu'aucun progrès ait été enregistré; cette situation est décevante pour les deux peuples et pour l'opinion publique mondiale qui ont suivi les négociations avec intérêt, et c'est la partie chinoise qui en est entièrement responsable.

Ainsi que les deux parties l'avaient précisé, ces négociations devaient permettre de régler les problèmes qui se posent dans les relations entre le Viet Nam et la Chine, notamment les questions suivantes : examen des mesures à prendre d'urgence pour assurer la paix et la stabilité dans les zones frontalières, rétablissement de relations normales et solution éventuelle des différends frontaliers et territoriaux entre les deux pays. A cette fin, la délégation vietnamienne avec le sérieux et la bonne volonté qu'on lui connaît a, dès la première séance, formulé une proposition concernant "les principes fondamentaux et le contenu d'un règlement en trois points des problèmes qui se posent dans les relations entre les deux pays", proposition qui prévoit notamment les mesures à prendre d'urgence pour assurer la paix et la stabilité le long de la frontière (voir A/34/201-S/13257, annexe). Il s'agit d'une proposition très importante très sensée et très raisonnable qui tend à résoudre à la fois les problèmes pressants et les autres questions fondamentales qui se posent à long terme dans les relations entre le Viet Nam et la Chine. La partie vietnamienne a en outre pris l'initiative de soumettre un "projet d'accord" en vertu duquel les deux parties prendraient l'engagement de s'abstenir de recourir à des provocations armées en vue de créer une atmosphère favorable à la progression des négociations.

Etant donné que la guerre d'agression déclenchée par les dirigeants chinois a pris fin il n'y a pas longtemps et vu les actions de la partie chinoise, la situation le long de la frontière est restée tendue. Les deux parties auraient dû examiner en premier lieu les mesures à prendre d'urgence pour empêcher la reprise des hostilités et garantir la paix et la stabilité dans les régions frontalières, ainsi que l'avait proposé la partie vietnamienne. La partie vietnamienne, faisant preuve de bonne volonté et d'un esprit d'égalité et de respect mutuel, s'est néanmoins déclarée disposée à examiner toute question qui, de l'avis de la partie chinoise, se pose dans les relations entre les deux pays, selon la méthode consistant pour les deux parties à soulever à tour de rôle les questions qui, à leur sens, doivent être examinées lors des négociations.

C'est là une formule très satisfaisante et très équitable qui a été hautement appréciée par l'opinion publique mondiale. La partie vietnamienne a essayé de

son mieux de réduire les points de divergence et de rechercher les points communs afin de parvenir à un accord chaque fois que cela est possible. Pour ce qui est des questions qui ne peuvent pas encore donner lieu à un accord, il faut poursuivre patiemment les discussions jusqu'à ce que l'on arrive à une solution. Nous aimerions également que les réunions se succèdent rapidement afin que les négociations puissent aboutir aussitôt que possible dans l'intérêt des deux peuples et pour assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

Si la partie chinoise avait adopté une attitude raisonnable et avait vraiment souhaité régler par voie de négociations les problèmes qui se posent dans les relations entre les deux pays, des progrès auraient certainement été réalisés. Malheureusement, cela n'a pas encore été le cas.

La partie chinoise a agi à l'encontre des objectifs et de la teneur des négociations, tels qu'ils avaient été définis par les deux parties. Tournant complètement le dos à sa propre proposition, elle a persisté à éluder la question des mesures à prendre d'urgence pour assurer la paix et la stabilité dans les zones frontalières. Depuis que les négociations se sont ouvertes, elle n'a jamais accepté d'examiner l'une quelconque des questions soulevées par la partie vietnamienne en ce qui concerne les relations bilatérales. Elle s'en est tenue à son programme d'expansionnisme et d'hégémonie en huit points digne d'une grande puissance et elle a insisté pour que le Viet Nam accepte ce programme afin de lui imposer un règlement qui reviendrait essentiellement pour ce pays à modifier sa politique d'indépendance et de souveraineté, à renoncer à sa souveraineté territoriale, à faillir à ses obligations internationales et à accepter une paix calquée sur le modèle chinois qui serait pire que la "paix américaine" qu'il a connue dans le passé. De plus, la partie chinoise a soulevé le problème d'un pays tiers et a même été jusqu'à considérer qu'il fallait commencer par résoudre ce problème si l'on voulait que les pourparlers progressent. En même temps qu'elle menait sa campagne antivietnamienne auprès de la communauté internationale et que, par l'intermédiaire de ses agents, elle intervenait effrontément dans les affaires intérieures du Viet Nam, elle a abusé de cette tribune qu'offrent les présents pourparlers, pour nuire au Viet Nam par toutes sortes de manoeuvres, s'efforçant de susciter chez les populations de la Chine et de l'Asie du Sud-Est des sentiments d'hostilité à l'égard du Viet Nam en soulevant la prétendue "question des réfugiés vietnamiens" en s'attaquant grossièrement à la politique intérieure du Viet Nam. Ces actions de sa part ne font que compliquer encore les négociations.

La partie chinoise a soutenu à maintes reprises que le Viet Nam "évite" de discuter des cinq principes de la coexistence pacifique et du principe d'opposition à l'hégémonie. Or, tout le monde sait que la partie vietnamienne a clairement énoncé ces principes au point 2 de sa proposition en trois points :

"rétablissement de relations normales entre les deux pays sur la base des principes de la coexistence pacifique : respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale; non-agression, non-recours à la force ou à la menace de l'usage de la force; non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie; règlement par voie de négociations des différends et des désaccords dans les relations entre les deux parties; développement des relations économiques et culturelles dans un esprit de respect et d'avantage mutuel.

Sur cette base, rétablir les relations (chemin de fer, aviation civile, postes, etc.). Régler la question des suites de la guerre."

En ce qui concerne le principe de l'opposition à l'hégémonie, la délégation vietnamienne a exposé ses vues à diverses occasions. Nous fondant sur la pratique de la lutte révolutionnaire menée par les peuples et des activités extérieures de la Chine au long des années, nous avons clairement montré les aspects caractéristiques de l'expansionnisme et de l'hégémonie de grande puissance pratiqués par les dirigeants de Pékin. En même temps, nous avons énoncé de façon très précise et très concrète les principes de l'opposition à l'hégémonie. Il va de soi que jusqu'à la dernière séance, la partie chinoise avait évité sans raison plausible d'examiner les cinq principes de l'opposition à l'hégémonie que nous avons énoncés à la séance du 5 juillet 1979. Si, véritablement la partie chinoise ne recherche pas l'hégémonie et si elle est véritablement "opposée à l'hégémonie" comme elle le prétend, qu'elle prenne alors des mesures pratiques conformes à ces cinq principes.

Ce qui est grave est qu'à la dernière réunion, la partie chinoise est allée plus loin et a impudemment soulevé toute une série de questions auxquelles la délégation vietnamienne devait donner suite "avant tout", laissant entendre qu'il s'agissait là d'une condition indispensable au progrès des négociations (voir A/34/412-S/13494). La partie chinoise n'a cessé de proclamer sa "sincérité" à l'égard des pourparlers et de leur progrès. Toutefois, elle a formulé un nombre croissant de demandes extrêmement déraisonnables, ce qui a compliqué encore davantage le déroulement des pourparlers et a élargi l'écart entre les positions des deux délégations. Il convient donc de se demander où se situe sa "sincérité" et à quoi veut-elle que ces pourparlers aboutissent? La délégation vietnamienne rejette catégoriquement ces demandes impudentes.

Il convient de souligner qu'au cours des dernières décennies, les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea ont été liés par une tradition de solidarité militante dans leur lutte contre l'ennemi commun. Face au danger d'agression et d'intervention que représentent l'expansionnisme et l'hégémonisme de la grande puissance de Pékin, ces peuples se sont désormais fixé comme objectif et comme nécessité impérieuse de renforcer leur solidarité, leur soutien mutuel et leur assistance dans tous les domaines, afin de défendre leurs pays et de les édifier sur le principe du respect de l'indépendance et de la souveraineté de chacun. Les forces armées vietnamiennes stationnées au Laos et au Kampuchea à la demande des gouvernements de ces pays ont pour objectif de s'unir aux peuples

et aux forces armées du Laos et du Kampuchea pour renforcer leurs moyens de défense et de lutte contre toutes les agressions, interventions et tentatives de démembrement de la part des dirigeants et des partisans de Pékin, ainsi que pour protéger les droits nationaux fondamentaux et les réalisations révolutionnaires de chaque pays. Il s'agit là d'une question qui relève des relations bilatérales entre trois pays souverains conformément aux traités qui ont été signés. C'est une question parfaitement juste et légale dans laquelle personne n'a le droit d'intervenir. Tout comme les agresseurs impérialistes par le passé, les dirigeants de Pékin ne peuvent qu'échouer dans leurs tentatives d'anéantissement de la solidarité des peuples.

Le peuple du Kampuchea a remporté une grande victoire définitive et entière dans sa lutte pour la défense de son indépendance et de son oeuvre révolutionnaire, ainsi que pour l'adoption d'un nouveau mode de vie. Le 7 janvier 1979, il a renversé la clique de Pol Pot - Ieng Sary, et depuis cette date, le prétendu "Kampuchea démocratique" a définitivement cessé d'exister; la situation révolutionnaire actuelle au Kampuchea est irréversible. Aucune force réactionnaire, si impitoyable et si perfide soit-elle, ne peut entraver la marche en avant du peuple du Kampuchea. Par le récent succès de son tribunal révolutionnaire, le peuple du Kampuchea a montré qu'il était décidé à abolir à jamais le régime cruel et meurtrier de Pol Pot-Ieng Sary, régime dont l'existence est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les délibérations du tribunal, auxquelles ont assisté un grand nombre d'éminents juristes et représentants de nombreux pays et organisations internationales, ont fait prendre encore plus clairement conscience à de vastes secteurs de la population que les dirigeants, les maîtres et les inspireurs de la clique de Pol Pot-Ieng Sary, qui ont poussé et actionné cette clique par l'entremise de dizaines de milliers de conseillers et qui lui ont fourni de vastes quantités d'armes et d'autres matériels de guerre, doivent être tenus pleinement responsables, moralement, politiquement et juridiquement, de ce crime de génocide. Il s'agit là de la victoire non seulement du peuple du Kampuchea, mais également de la conscience de l'humanité progressiste tout entière. Tous les plans et agissements, directs ou indirects, visant soi-disant à "rechercher une solution au problème du Kampuchea" ne constituent qu'une ingérence dans les affaires intérieures du peuple du Kampuchea. Pol Pot et Ieng Sary, coupables de génocide, condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire du peuple du Kampuchea et sous mandat d'amener, n'ont aucun droit de représenter le peuple du Kampuchea en quelque lieu et à quelque tribune que ce soit. En refusant obstinément d'abandonner la politique de la clique condamnée de Pol Pot-Ieng Sary et en s'ingéniant à justifier les crimes de cette clique dans une tentative désespérée pour imposer un nouveau régime meurtrier au Kampuchea, les dirigeants de Pékin agissent contre la conscience humaine et contre le courant de l'histoire. Cet acte impudent a mis encore davantage en évidence leur politique d'hégémonie, d'hostilité profonde à l'égard du peuple du Kampuchea et d'atteinte à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est. Ils sont condamnés à une défaite totale. Le peuple du Kampuchea est le seul maître de la République populaire du Kampuchea et le seul responsable des affaires de son pays. Le Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea est le seul représentant légitime et légal du Kampuchea sur le plan national et à l'étranger. Nous affirmons de nouveau que leurs négociations bilatérales ne donnent absolument aucun droit au Viet Nam et à la Chine de s'ingérer dans les affaires d'un quelconque pays tiers.

La situation le long de la frontière entre le Viet Nam et la Chine devient de plus en plus tendue. La Chine est en train de masser dans cette région 12 divisions, et six corps d'armée à l'arrière. Elle s'est livrée à des violations quotidiennes de la souveraineté et du territoire du Viet Nam, menaçant ainsi l'existence pacifique de la population frontalière vietnamienne. Elle intensifie frénétiquement les préparatifs de guerre. Elle a catégoriquement refusé de s'engager mutuellement avec la partie vietnamienne à s'abstenir de provocations armées. Entre-temps, certains dirigeants chinois ont à maintes reprises menacé de perpétrer d'autres actes d'agression contre le Viet Nam. La délégation chinoise a même affirmé lors de la dernière réunion que ces menaces étaient maintenues! Les dirigeants chinois sont précisément les seuls à avoir commis des actes de provocation armée, suscité une situation grave le long de la frontière entre les deux pays et empoisonné l'atmosphère des pourparlers. Les manoeuvres bien connues de la partie chinoise, qui consistent à calomnier sans cesse le Viet Nam en l'accusant de provocation le long de la frontière ne pourront pas aider la Chine à échapper à ses responsabilités.

Les douzaines de millions de tonnes de bombes et d'obus des impérialistes américains, s'ajoutant à la présence de 1,5 million de soldats américains et de soldats fantoches, de même que l'attaque lancée récemment par 600 000 soldats chinois contre les six provinces frontalières du nord du Viet Nam n'ont pu réussir à faire plier le peuple vietnamien. En déclarant une guerre d'agression contre le peuple vietnamien, qui a vaillamment lutté contre l'impérialisme et consenti d'innombrables sacrifices aux cours des 30 dernières années afin de préserver ses droits nationaux, ainsi que la paix et la liberté de l'humanité entière, les dirigeants de Pékin ont agi à l'encontre des intérêts du peuple chinois, se sont placés au rang des agresseurs impérialistes et se sont montrés sous leur vrai jour, celui d'expansionnistes et d'hégémonistes farouches. Que la partie chinoise n'aille pas s'imaginer qu'elle peut exercer des pressions au cours des pourparlers en brandissant des menaces de guerre, ni ébranler la volonté immuable du peuple vietnamien de s'unir comme un seul homme, de défendre résolument l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de sa patrie, et de persévérer dans la juste ligne de l'indépendance et de la souveraineté. La population de l'Asie du Sud-Est et du monde entier comprend toujours plus clairement et condamne de plus en plus vigoureusement les efforts tentés par Pékin pour faire peser des pressions militaires sur le Viet Nam, créant ainsi des tensions et menaçant la paix et la stabilité dans la région.

La partie vietnamienne insiste pour que la Chine revienne sur sa propre proposition et conclue immédiatement un accord avec elle sur les mesures urgentes visant à assurer la paix et la stabilité le long de la frontière entre les deux pays, afin d'empêcher une nouvelle guerre. Il est impossible d'ignorer cette demande.

La partie chinoise se serait-elle rendue à la table des négociations non pas pour rechercher un règlement négocié des problèmes concernant les relations entre le Viet Nam et la Chine, afin de rétablir la véritable amitié entre les deux peuples et des relations normales entre les deux Etats, mais pour tromper l'opinion publique et profiter des pourparlers pour imposer à la partie vietnamienne son expansionnisme et son hégémonisme de grande puissance?

Au cours de nombreuses réunions, la partie vietnamienne a non seulement exposé clairement les questions auxquelles elle s'intéressait, mais elle s'est également prononcée sur les questions que la partie chinoise considère comme "cruciales" et "fondamentales". La délégation vietnamienne a attendu et attend toujours patiemment que la partie chinoise traduise ses professions de foi sur la "paix" et la "sincérité" par des actions concrètes. Que la partie chinoise expose donc son opinion et donne une réponse positive à la proposition en trois points présentée par le Viet Nam, tout d'abord en ce qui concerne les mesures urgentes visant à assurer la paix et la stabilité dans les zones frontalières. Qu'elle se joigne à la partie vietnamienne pour aborder ensuite des questions d'intérêt concernant les relations bilatérales, qui pourraient faire l'objet de discussions dans un esprit constructif et d'égalité, afin de conclure un accord satisfaisant répondant aux intérêts des peuples vietnamien et chinois, ainsi qu'au désir de la population mondiale. Le progrès des pourparlers dépend entièrement de la décision de la partie chinoise.
